

Auteur: T.I.P. BIEHL & PARTNER
Publication périodique | Septembre 2012

50 ans | STATEC

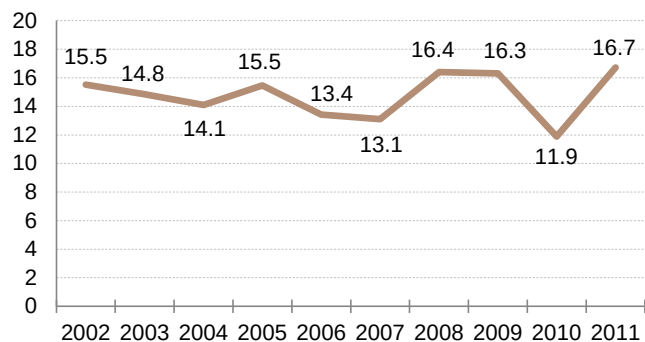
Institut national de la statistique
et des études économiques

L'activité touristique repart en 2011, aussi bien au niveau du tourisme de loisirs que du côté des voyages d'affaires. Ces derniers retrouvent les niveaux d'avant la baisse de 2010. En 2011, 17% des résidents ont effectué un déplacement professionnel incluant au moins une nuitée, contre 11.9% en 2010.

Intensité de voyages d'affaires

L'intensité de voyages d'affaires représente la part de la population résidente qui a entrepris au moins un voyage d'affaires comprenant au moins une nuitée au cours de l'année sous revue. Elle atteint 16.7% en 2011 et dépasse donc largement le taux de 11.9% de 2010 pour rejoindre les pics des années 2008 et 2009.

Graphique 1: Intensité des voyages d'affaires, 2002-2011 (en %)

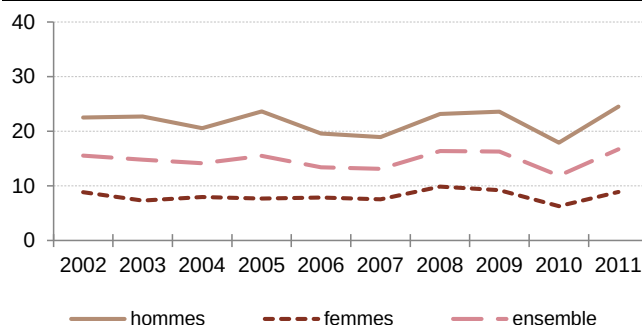


Source : T.I.P. BIEHL & Partner pour le compte du STATEC

En 2011, près de 17% des résidents ont donc entrepris un déplacement professionnel incluant au moins une nuitée, ce qui correspond à 70 500 personnes âgées de 15 ans et plus. Ces résidents ont entrepris quelque 305 000 voyages d'affaires, soit 4.3 voyages d'affaires par personne par an.

Les déplacements professionnels sont fortement dominés par les voyageurs masculins : près de 25% de la population masculine a entrepris au moins un voyage d'affaires avec une nuitée au moins en 2011 contre 9% des femmes. Cet écart entre hommes et femmes est resté relativement constant sur les 10 dernières années.

Graphique 2: Intensité des voyages d'affaires selon le genre, 2002-2011 (en %)



Source : T.I.P. BIEHL & Partner pour le compte du STATEC

La part des voyages d'affaires varie fortement en fonction des catégories professionnelles : 38.1% des indépendants ont effectué un tel déplacement en 2011 suivis par les salariés du secteur privé parmi lesquels 24.8% ont voyagé dans le cadre de leur activité professionnelle. Les salariés du secteur public sont nettement moins nombreux : 17.2% d'entre eux ont effectué au moins un voyage d'affaires sur cette période.

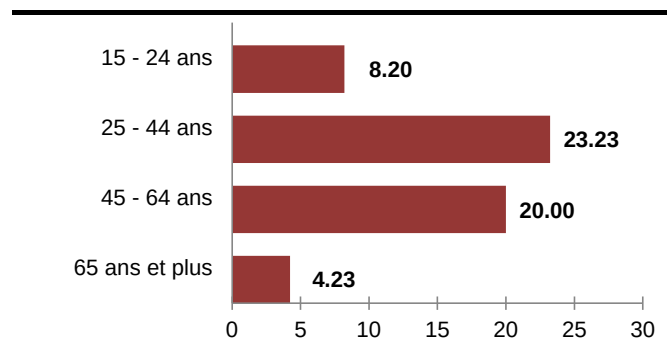
Tableau 1: Intensité des voyages d'affaires selon la catégorie professionnelle en 2011

	(en %)
Fonctionnaires et employés publics	17.2
Salariés du secteur privé	24.8
Indépendants	38.1

Source : T.I.P. BIEHL & Partner pour le compte du STATEC

Sans surprise, on constate que ce sont les classes d'âge du milieu qui sont les plus actives en matière de voyages d'affaires : 23.2% des particuliers âgés entre 25 et 44 ans ont effectué au moins un déplacement professionnel d'au moins une nuitée en 2011. La moyenne d'âge des voyageurs d'affaires est de 42 ans.

Graphique 3: Voyages d'affaires par classe d'âges en 2011 (en%)



Source : T.I.P. BIEHL & Partner pour le compte du STATEC

Destinations des voyages d'affaires

A l'instar des voyages de loisirs, la plupart des voyages d'affaires mènent en France (20.3%) et en Allemagne (19.2%). L'autre voisin, la Belgique, occupe la 3^e place en accueillant 14.2% des voyageurs d'affaires, suivie par la Grande-Bretagne, la Suisse et l'Italie. Ces 6 pays représentent 70% des destinations pour affaires.

Tableau 2: Destinations des déplacements professionnels en 2011 (en %)

France	20.3
Allemagne	19.2
Belgique	14.2
Grande-Bretagne	8.4
Suisse	5.1
Italie	4.4
Pays-Bas	3.6
Autriche	2.4
Espagne	2.0
autres Europe	12.7
hors Europe	7.9

Source : T.I.P. BIEHL & Partner pour le compte du STATEC

En 2011, 92% des voyages d'affaires des résidents du Grand-Duché s'effectuent sur le continent européen. L'Amérique du Nord et l'Asie représentent 5.8% des voyages d'affaires.

Tableau 3: Destinations mondiales des déplacements professionnels en 2011 (en %)

Afrique	1.2
Asie	2.5
Europe	92.1
Océanie et Australie	0.2
Amérique centrale et Amérique du Sud	0.8
Amérique du Nord	3.3

Source : T.I.P. BIEHL & Partner pour le compte du STATEC

Le nombre des déplacements professionnels s'est fortement accru sur les 10 dernières années. Les résidents ont en effet effectué 305 000 voyages d'affaires en 2011 contre 189 000 en 2001, soit une hausse de plus de 40%. Le tableau 4 nous montre que la structure des déplacements est cependant restée pratiquement inchangée à l'exception de l'Allemagne. Ainsi, l'ordre des pays est resté le même qu'il y a 10 ans, mais l'Allemagne accueille désormais près de 20% des voyages d'affaires en provenance du Grand-Duché contre quelque 15% 10 ans plus tôt.

Tableau 4: Evolution des destinations professionnelles, 2001-2011

	2001		2011	
	en milliers	en %	en milliers	en %
Ensemble des voyages	189	100.0	305	100.0
France	43	22.8	62	20.3
Allemagne	28	14.8	58	19.2
Belgique	25	13.2	43	14.2
Grande-Bretagne	16	8.5	25	8.4
Suisse	9	4.8	16	5.2
Italie	11	5.8	13	4.4
Pays-Bas	7	3.7	11	3.6
autres Europe	32	16.9	51	16.9
Amérique du Nord	6	3.2	10	3.3
Asie	4	2.1	8	2.5
Afrique	4	2.1	4	1.2
Amérique du Sud et centrale	4	2.1	2	0.8
Océanie et Australie	0	0.0	1	0.2

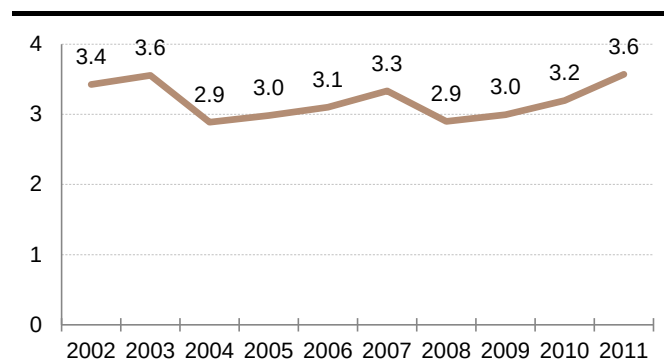
Source : T.I.P. BIEHL & Partner pour le compte du STATEC

Durée des voyages d'affaires

Les voyages d'affaires sont sans surprise majoritairement de courte durée; 74% des déplacements incluent au maximum 3 nuitées. En 2011, les voyages d'affaires durent en moyenne 3.6 nuitées.

Sur les 10 dernières années, la durée moyenne des voyages d'affaires est restée relativement constante, variant entre 2.9 et 3.6 nuitées.

Tableau 4: Nombre moyen de nuitées des voyages d'affaires, 2002-2011



Source : T.I.P. BIEHL & Partner pour le compte du STATEC

Moyen de locomotion

En 2011, 37% des déplacements professionnels ont été effectués en voiture personnelle ou en voiture de service. L'avion reste le moyen de locomotion le plus prisé puisqu'il est utilisé pour 41% des voyages d'affaires. Quelque 19% des déplacements ont été faits en train et ce essentiellement pour des destinations en France, aux Pays-Bas et en Belgique.

Tableau 5: Moyens de locomotion pour les déplacements professionnels en 2011 (en %)

Avion	41.4
Train	18.6
Voiture personnelle	22.0
Voiture de service	14.9

Source : T.I.P. BIEHL & Partner pour le compte du STATEC

Un peu plus de huit déplacements professionnels en avion sur 10 se font au départ de l'aéroport de Luxembourg. Parmi les autres aéroports potentiels plus ou moins proches dans la région, on ne peut pas détecter de réelle préférence de la part des voyageurs d'affaires.

Corrélativement, la compagnie Luxair est utilisée pour la majorité des voyages en avion : près de la moitié des vols pour affaires se font avec elle. Loin derrière on retrouve la compagnie allemande Lufthansa. La compagnie à bas prix RYANAIR occupe la dernière place lorsqu'il s'agit de voyages d'affaires (3.6%) alors qu'elle est utilisée pour 22% des voyages de loisirs.

Tableau 6: Aéroports et compagnies aériennes utilisés pour les déplacements professionnels en 2011

	Nombre de voyageurs (en milliers)	en %
Aéroports		
Luxembourg	104.8	83.1
Francfort Rhein-Main	3.7	2.9
Bruxelles Zaventem	3.5	2.8
Paris - Roissy Charles de Gaulle	3.4	2.7
Francfort Hahn	2.7	2.2
Compagnies aériennes		
Luxair	58.7	46.5
Lufthansa	9.6	7.6
British Airways	7.2	5.7
Swiss	6.9	5.4
RYANAIR	4.5	3.6

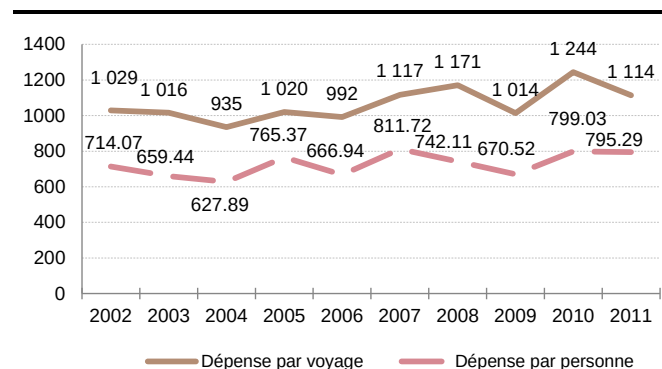
Source : T.I.P. BIEHL & Partner pour le compte du STATEC

Dépenses pour voyages d'affaires

La dépense moyenne par voyage d'affaires s'élève à 1 114 euros en 2011 contre 1 745 euros en moyenne par voyage de loisirs qui sont en général plus longs et couvrent plus de personnes. La dépense moyenne par jour se chiffre à 484 euros pour les déplacements professionnels et à 334 euros pour les voyages de loisirs. Par personne, le voyage professionnel coûte en moyenne 795 euros, les vacances privées 660 euros par tête. Ceci s'explique par une utilisation plus fréquente de l'avion et des hôtels pour les premiers.

L'évolution de ces dépenses est légèrement à la hausse sur les dix dernières années, passant de 1 029 euros en moyenne par voyage en 2002 à 1 114 euro en 2011, soit un plus de 8% sur la période. Il ne s'agit cependant pas d'une évolution linéaire. Entre 2008 et 2009, les dépenses pour voyages d'affaires avaient enregistré une baisse de 16%.

Graphique 5: Evolution des dépenses moyennes par voyage d'affaires (en euros)



Source : T.I.P. BIEHL & Partner pour le compte du STATEC

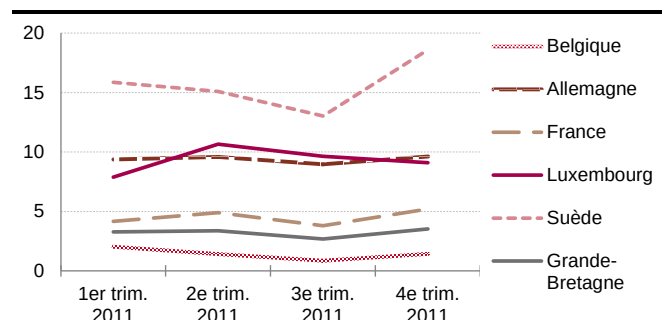
Le montant de la dépense par tête de voyageur dépend évidemment des modalités du voyage : en cas d'hébergement à l'hôtel, elle s'élève en moyenne à 818 euros par personne, en avion à 1 190 euros par personne. Les déplacements professionnels en voiture exigent un budget de 520 euros par personne. Les déplacements vers la Belgique et la France sont les moins onéreux et s'élèvent en moyenne à respectivement 400 et 520 euros par voyageur. Pour les déplacements hors Europe, il faut compter un peu plus de 2 000 euro par personne.

La dépense totale des voyages d'affaires des résidents du Grand-Duché peut être évaluée à quelque 340 millions d'euros pour les 305 000 déplacements professionnels effectués en 2011, dont 14% pour les déplacements en Allemagne et le même pourcentage pour les voyages d'affaires en France.

Comparaison européenne

En comparaison européenne, le Luxembourg est plutôt placé en haut du tableau en termes de déplacements professionnels. La prise en compte de l'intensité des voyages d'affaires moyenne par trimestre, le Grand-Duché occupe la cinquième place parmi les 27 pays de l'UE. En tête de peloton on retrouve les pays scandinaves (la Suède, la Norvège et la Finlande), suivis par l'Allemagne.

Graphique 6: Intensité des voyages d'affaires selon les destinations et par trimestre en 2011 (en %)



Source : EUROSTAT, T.I.P. BIEHL & Partner pour le compte du STATEC (Belgique: données de 2010 pour T3)

Méthodologie et définitions

Pour la 16^e année de suite, l'étude sur le volume du tourisme et le comportement de voyages des résidents a été effectuée en 2011 par T.I.P. BIEHL & PARTNER pour le compte du STATEC.

L'enquête est menée par téléphone à l'aide du système CATI (Computer Assisted Telephone Interviews). Afin d'atteindre également les ménages dont les numéros ne figurent pas dans l'annuaire officiel, les numéros de téléphone sont générés au hasard par ordinateur. A l'intérieur de chaque foyer, le répondant est ensuite sélectionné par la méthode de "la prochaine date d'anniversaire" (sélection de l'individu dont l'anniversaire est le plus proche).

On observe un échantillon de 1 500 particuliers résidents par trimestre. Les résultats de l'étude sont ensuite pondérés de manière à les faire correspondre à la population totale dans cette catégorie d'âges.

La présente publication se concentre sur les déplacements professionnels, les voyages de loisirs ont été traités dans le Regards N°16/2012.

**Institut national de la statistique
et des études économiques**

Tél.: 247-84219
info@statec.etat.lu

www.statistiques.lu

ISSN 2304-7135